

Communiqué de presse

Berne, 15 décembre 2016

Budget 2017 : pas d'assouplissement du frein à l'endettement

Au terme d'une âpre lutte au Conseil national et au Conseil des Etats, le budget 2017 est enfin sous toit. Le résultat n'enthousiasme guère l'Union suisse des arts et métiers usam. L'essentiel est que le frein à l'endettement, qui a fait ses preuves, ne soit pas assoupli. L'usam continuera de s'engager en faveur d'une politique financière restrictive.

Le frein à l'endettement n'est pas assoupli. 400 millions de francs destinés au domaine migratoire ne sont pas inscrits au titre de dépenses extraordinaires et ne contournent ainsi pas le frein à l'endettement. C'est un succès notable du débat budgétaire 2017. Le frein à l'endettement doit être maintenu.

Le budget 2017 constitue un pas dans la bonne direction, d'autres devront suivre : les dépenses pour la formation professionnelle – importantes pour la capacité d'innovation de la Suisse – sont confirmées. Les dépenses concernant le personnel de la Confédération et celles concernant le recours aux services externes sont inférieures respectivement de 60 et de 50 millions de francs aux montants initialement prévus. Il s'agit là de succès partiels, même si les économies auraient en l'occurrence pu être encore plus fortes. Cela vaut aussi pour la coopération au développement.

L'usam continuera de s'engager en faveur d'une politique financière restrictive et ce pour garantir la compétitivité de la place économique suisse : il convient de réfléchir à deux fois avant de dépenser l'argent du contribuable. Les dépenses de la Confédération doivent s'opérer en fonction des recettes clairement délimitées et sanctionnées par le peuple et les cantons, non l'inverse. Le frein à l'endettement a fait ses preuves et doit impérativement être respecté. L'usam exige en outre que la part des dépenses fortement liées soit réduite et que les priorités soient fixées de manière encore plus contraignante pour les domaines de tâches. L'Etat doit se limiter à l'essentiel et laisser à l'économie privée une marge de manœuvre suffisante.

Renseignements complémentaires**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09**Henrique Schneider**, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1 plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME